

Une évolution de la position française ?

6 août 2014



Après l'alignement honteux de la France sur la position israélienne aux premières heures de l'agression contre Gaza, Laurent Fabius vient de faire une déclaration qui marque une évolution que lui impose la réalité des faits.

F. Hollande et son gouvernement étaient allés très loin dans leur soutien à la politique israélienne, en cherchant à museler le mouvement de solidarité en France et sans jamais condamner les massacres qui ont fait plus de 1800 morts dont une immense majorité de civils. Le silence de la France devant la répression contre les Palestiniens de Cisjordanie après la disparition et le meurtre des trois jeunes colons, sa complaisance au début des bombardements ont pesé lourd. Tout comme son refus de signifier clairement à Netanyahu qu'il portait l'entière responsabilité de l'échec des négociations. Combien de victimes et de destructions aurait-on pu éviter avec une réaction ferme de la France et de ses partenaires ? L'absence de pressions a constitué un puissant encouragement de fait aux dirigeants criminels de Tel Aviv pour accomplir en toute impunité leur plan cynique d'épuration ethnique et d'écrasement des Palestiniens.

Aujourd'hui, fait nouveau, parlant de « ce qu'il faut bien appeler le carnage de Gaza », Laurent Fabius note que la sécurité d'Israël « ne justifie pas qu'on tue des enfants et qu'on massacre des civils ». Jugeant la responsabilité du Hamas « écrasante dans cet engrenage macabre », il considère que « celle-ci non plus ne justifie pas ce que le Secrétaire général des Nations unies a qualifié de crimes ». Il en conclut qu'« une solution politique (...) devra être imposée par la communauté internationale ».

Il semble ainsi avoir compris que la position française était intenable face à l'indignation générale et à la mobilisation sans précédent qu'elle entraîne en plein cœur de l'habituelle « trêve estivale ». François Hollande lui-même a dénoncé ce 4 août « le bombardement inadmissible d'une école de Rafah » et a dit se joindre « au Secrétaire général des Nations Unies pour demander que les responsables de cette violation du droit international répondent de leurs actes ».

Nous prenons acte avec intérêt de cette évolution. Reste à savoir si elle procède de la « gesticulation médiatique » ou si elle exprime une réelle volonté politique. Ce qui serait en effet tout à fait nouveau.

Que compte faire la France pour que les responsables de crimes de guerre répondent de leurs actes ? Comment compte-t-elle collaborer avec la commission d'enquête internationale constituée, malgré son abstention honteuse, par le Conseil des Droits de l'homme des Nations unies ? Comment va-t-elle contraindre Israël à respecter le droit international ? Laurent Fabius a pu personnellement mesurer le mépris de Netanyahu pour ceux qui l'appellent à la retenue avec de belles paroles. Il n'entend que le langage de la force. Ce sont donc des sanctions immédiates qu'il va falloir mettre en œuvre.

Il faut cesser immédiatement toute coopération militaire avec Israël et mettre un embargo total sur les armes à destination d'Israël et, dans le même temps, agir pour la suspension sans délai de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël, sur la base de son article 2. Il faut aussi s'en prendre directement à la colonisation en interdisant l'entrée des produits des colonies sur le sol français et en interdisant toute relation d'affaires en rapport avec la colonisation.

La diplomatie française est désormais au pied du mur... et pendant ce temps, la mobilisation citoyenne continue. Elle continuera pour que cette nouvelle position française se traduise par des actes concrets pour l'application du droit international.

Source : <http://www.france-palestine.org/Une-evolution-de-la-position>

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Une-evolution-de-la-position-francaise>